



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 12 avril 2024, à 18 h 30 heures

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Discours de bienvenue du Président et rapport moral de l'association,
- Rapport d'activité des différentes commissions,
- Présentation des comptes de l'association pour l'exercice 2023,
- Point sur la trésorerie, les placements et les biens de l'Association,
- Quitus au trésorier et aux administrateurs,
- Élection du nouveau Président,
- Constitution du Conseil d'administration
 - Nouvel administrateur Monsieur David LAURENDEAU (pour un mandat de 3 ans),
 - Démission de Messieurs Éric POIRIER et Jean-Louis FRIEH,
 - Nomination du secrétaire : Yves MASSOT
- Clôture de l'Assemblée Générale et pot de l'amitié.

Préambule : calcul du quorum

- **Personnes à jour de leur cotisation = 156**
- **Personnes présentes = 44**
- **Pouvoirs valides = 21**
- **Pouvoirs invalides = 3 (non signé par le mandant)**
- **Nombre total = 65**
- **Quorum = 52**

Le quorum a donc largement été atteint. L'Assemblée a pu être normalement tenue conformément aux statuts !

1. Courte allocution de bienvenue du Président

Préambule protocolaire : Yves MASSOT remercie de leur présence, Monsieur Thibault Coulon, Vice-Président de la Métropole, Monsieur LECOMTE, adjoint au Maire de Tours, et Monsieur DROINEAU, conseiller départemental, Monsieur Christophe BOUCHET, ancien Maire de Tours, Monsieur Jean-Pierre PAQUIEN, ancien premier adjoint au Maire de Rochecorbon, et tous les membres de l'association.

2. Résumé du rapport moral

- Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2023, 5 nouveaux adhérents, 156 de nos adhérents sont à jour de leur cotisation et nous rassemblons 233 adhérents permanents.
- Les sommes encaissées s'élèvent à 1885 € (cotisations et dons)



- Les outils de communication restent inchangés comprenant le site Internet, les deux bulletins d'information édités en juillet et décembre 2023 et la page Facebook.
- Le rapport des commissions fait partie intégrante du présent rapport moral.
- Budget participatif : Comme beaucoup d'Associations de Tours-Nord, nous utilisons la grande salle de l'espace Gentiana laquelle n'a pas d'écran ni de vidéoprojecteur. En accord avec le responsable de cet établissement, nous avons présenté un programme d'équipement de qualité « cinéma » d'un montant de 15 000 €, qui bénéficiera à toutes les Associations et structures qui profitent de cette salle. Ce matériel permettra la projection de films et de documentaires au bénéfice des habitants de Tours-Nord. Nous avons recueilli 747 voix au vote du budget participatif de 2023. Nous sommes arrivés 19^e sur 67 dossiers, mais seuls les 15 premiers ont été retenus. Conscient de l'intérêt collectif de notre projet, le service de la démocratie permanente nous a encouragé à le soumettre à l'Assemblée de quartier de Tours Nord-Ouest. Plusieurs membres de notre Association l'ont donc présenté lors de la réunion du 5 décembre 2023, et il a été adopté à l'unanimité. Le lundi 8 janvier dernier, un rendez-vous était organisé sur les lieux pour aborder les conditions de réalisations administratives, techniques et de mise en œuvre. Affaire en cours.

Rapports d'activité des différentes commissions thématiques

Commission Urbanisme et Aménagement du Territoire. Alain Vigneron précise que depuis le début de l'année 2024 l'activité de la promotion immobilière a diminué et nous n'avons pas enregistré de nouveaux projets dans notre rayon d'action. Alain revient sur les différentes interventions et participations aux rencontres et en particulier :

- Bâtiment au 43, avenue Maginot (ancien bâtiment de France Télécom). Le service urbanisme n'a pas répondu à notre recours amiable dans le délai de deux mois et selon les textes, cette posture équivaut à un refus. Un litige majeur demeure sur l'interprétation des règles des OAP : est-ce indicatif (selon la ville) ou est-ce prescriptif (selon nous) !
- Réflexions sur l'aménagement de l'avenue Maginot. Après avoir demandé l'exposition de la maquette, nos interlocuteurs ont considéré que c'était une excellente idée, mais malheureusement, elle est restée à l'état des bonnes intentions...

- La construction sur l'emprise de l'ancien garage Hyundai à l'angle de l'avenue Maginot et de la rue François Hardouin a fait l'objet de deux remarques ; on bâtit toujours en limite de propriété et ce projet densifie une zone qui l'est déjà.
- Le projet Bouygues construction sur les terrains des sœurs Franciscaines, rue de la Source. La cohorte d'avocats de Bouygues a plaidé l'irrecevabilité de notre action au motif que nos statuts ne précisent pas notre qualité à agir dans le domaine de l'urbanisme. En conséquence, le fond de l'affaire n'a pas pu être abordé.
- Le haut de la Tranchée. Beaucoup de travail et de réunions pour voir renvoyer ce projet aux calendes grecques...

Commission Voirie — Circulation – Mobilités

Une enquête a été menée pour recueillir l'avis des usagers et des riverains de l'avenue de la République sur les modifications de circulation. Nous avons recensé 105 réponses (55 en format numérique et 50 par imprimé).

Les points principaux ont été abordés et en particulier :

- La limitation de la vitesse à 30 km/h est une bonne disposition, mais malheureusement, la signalisation est insuffisante et n'est pas respectée,
- Les priorités à droite, qui ont été restituées, font bien ralentir les automobilistes, mais ce changement de circulation est mal indiqué,
- Le trottoir nord entre les rues Charles Péguy et Saint Exupéry est difficilement praticable,
- Sur l'implantation des chicanes, les avis sont très partagés et beaucoup d'usagers déplorent la création d'embouteillages aux heures de pointe,
- Une grande partie des trottoirs a été rénovée ce qui permet une déambulation des piétons plus aisée.
- Un radar des feux tricolores au carrefour République/Saint-Exupéry est réclamé, car trop d'automobilistes ne le respectent pas ; ce qui n'est pas compatible avec la proximité des groupes scolaires Saint Exupéry et Christ-Roi.

Commission Culture et Patrimoine :

Madame Anne GIRAUD nous invite à participer à sa conférence « Les Prussiens à Saint-Symphorien en 1870 : La bataille de la petite arche » le vendredi 17 mai 2024 à 18h30 dans la salle de l'espace Gentiana.

Une adhérente de notre Association, résidant à proximité du calvaire situé aux croisements des rues Croix-Pasquier, Fontaine Pottier et de Vildé, nous a fait part de sa volonté de le mettre en valeur car quelque peu abandonné. Pour démontrer l'ancienneté et l'intérêt de ce calvaire, et matérialiser l'endroit, Anne Giraud, nous a communiqué un plan datant de 1722 issu des archives départementales. Nous avons contacté Monsieur Porhel, directeur des archives municipales qui nous a confirmé que cet édifice ne faisait pas l'objet de protection au titre des monuments historiques, mais relève de la dimension bâimentaire de la Ville de Tours. Un prochain rendez-vous avec ce responsable nous permettra, sans aucun doute, d'élaborer le processus de sauvegarde et de rénovation.

Commission sécurité : Notre nouvel administrateur, David LAURENCEAU a présenté à l'assemblée les grandes lignes de son action.

3. Présentation des comptes de l'Association pour 2023

Présentation du compte de résultat pour l'exercice 2023			
Espèces		Compte bancaire	
Recettes :		Recettes :	
- Cotisations 2023	240,00	- Cotisations + dons	1585,00
- Dons	65,00	- Intérêts	0,78
- Total	305,00	- Total	1585,78
Dépenses :		Dépenses :	
- Divers	222,52	- Divers	1919,45
Résultat :	+82,48	Résultat :	-333,67
Résultat consolidé au 31/12/2023 = - 251,19 €			

4. Point sur la trésorerie, les placements et les biens de l'Association,

Cumul			
Solde bancaire exercice précédent	1345,90		
Solde en caisse exercice précédent	6,81		
Résultat exercice précédent	1352,71	+1352,71	
Résultat de l'exercice 2023			-251,19
Total = solde compte bancaire : 1012,23 + solde en caisse : 89,29 =			1101,52
Placements			
Livret A : 2567,39 +		2567,39	
Intérêts 2% → 4,27 € et 3% → 70,60 €		74,87	
Total Livret A		2642,26	
Parts sociales		2391,00	
Intérêts (1,6%)		59,00	
Total parts sociales		2490,00	
Total Placements + Intérêts =			5132,26

Point sur les biens de l'Association

Désignation du matériel	Détail	Lieu de stockage	Année d'acquisition	Valeur d'achat TTC
Écran de projection	Ensemble indissociable	Yves Massot	2021	249,00
Barnum	Cadre et bâche	Jean-Marie Chevreau	?	Valeur vénale
Sonorisation achetée chez EASYCASH	Enceinte asservie IBIZA Micro MD25 Pied Audiophone CAB 200 Starmix	Jean-Marie Chevreau d° d°	2019	249,98 15,00 26,65
Table type « mange-debout » équipée d'une housse	Table de support pour le rétroprojecteur	Chez Jean-Louis Frieht	28/05/2020	31,44
			Total	572,07

5. Élections du nouveau Président

Comme cela avait déjà été annoncé dans le bulletin d'information de janvier, Yves Massot a décidé de démissionner de la présidence. Après avoir demandé à l'assistance s'il y avait des candidats pour le remplacer, seul François Giraud a candidaté. Après s'être présenté, nous avons procédé au vote.

- **Abstention = 0**
- **Avis défavorable = 0**
- **Votes favorables = 65**

François Giraud est élu à l'unanimité.

6. Quitus au trésorier et aux administrateurs

Vote pour donner quitus au trésorier.

- **Abstention = 0**
- **Avis défavorable = 0**
- **Votes favorables = 65**

Vote pour donner quitus aux administrateurs

Comprenant la démission de Messieurs Jean-Louis Frieh, Éric Poirier, la nomination d'un nouvel administrateur David Laurendeau pour un mandat de trois ans et l'affectation au poste de secrétaire : Yves Massot.

- **Abstention = 0**
- **Avis défavorable = 0**
- **Votes favorables = 65**

7. Présentation des membres du Conseil d'Administration

Mesdames : Marie-Rose Robert, Anne Giraud, Patricia Bonamy

Messieurs : Alain Vigneron, Denis Cosnard, Jean-Claude Devyver, Jean-Marie Chevreau, François Giraud, David Laurendeau, et Yves MASSOT

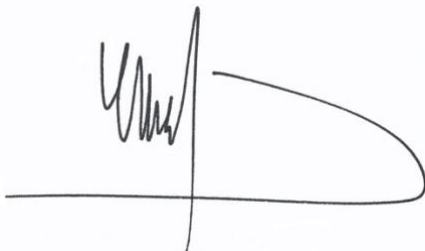
Membre d'honneur : Marie France Mahajoub (absente)

8. Clôture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a été close à 23 h,

Pour faire valoir ce que de droit,

L'ancien Président,
Yves MASSOT



Le nouveau Président,
François GIRAUD

